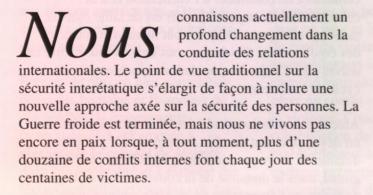


Message du ministre des Affaires étrangères du Canada



La prolifération des conflits ne laisse pas de choix à la communauté internationale. Nous reconnaissons que nous ne pouvons pas laisser faire en espérant que la paix sera rétablie, et que les ennemis d'hier reconstruiront leur pays et y vivront en paix pour toujours. La récurrence systématique des conflits intraétatiques révèle que nous devons comprendre les causes fondamentales de ces conflits. Nous devons soutenir les efforts déployés par des ennemis pour régler leurs différends de façon pacifique et les encourager à reconnaître le lien inaliénable entre le respect des droits de la personne et une paix solide et durable. Il nous faut de toute urgence élaborer de nouvelles formes d'actions diplomatiques, de lois et de règles à la mesure de la tâche à accomplir.

La présente publication traite surtout d'un des aspects des efforts du Canada visant à renforcer la sécurité des personnes. Avec l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, le Canada s'engage à



Message de la ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie du Canada

la création de l'Agence canadienne de développement de développement des ressources humaines et financières considérables pour aider des sociétés à s'extraire de la pauvreté et du sous-développement afin de participer de plein droit à la construction d'un monde prospère et paisible.

Malheureusement, bon nombre de ces efforts ont été anéantis en raison de conflits sanglants, certains interétatiques, la plupart étant cependant intraétatiques. Ces conflits ont détruit des ressources, des infrastructures et des institutions gouvernementales déjà limitées, et ont ébranlé une cohésion ethnique et sociale souvent fragile.

Nous ne pouvons laisser cette situation perdurer. Nous ne pouvons tolérer cette souffrance humaine. Nous ne pouvons accepter la destruction de sociétés entières et de précieuses ressources. Nous ne pouvons accepter non plus la constante réapparition de conflits qui sapent les efforts déployés d'une génération à l'autre pour mener une vie normale.

La paix est une condition préalable au développement. Le rétablissement d'un climat sûr grâce au soutien accordé par le Fonds canadien de consolidation de la paix et d'autres initiatives de la communauté internationale et d'institutions multilatérales permettront